

## Violence définie, violence indéfinissable

**OUCHEN Meriem**

Université Larbi Ben M'hidi- Oum El Bouaghi

**Pr. LOUKIA Hachemi**

Laboratoire des Pratiques Psychologiques et Educatives  
Université Constantine 2- Abdelhamid MEHRI

### **Résumé**

Il s'agit de l'un de ces phénomènes tant connus que difficiles à définir, la violence s'avère une composante quasi omniprésente de tous les temps de l'histoire humaine. Plusieurs observations ; issues de la lecture de documents rédigés en guise de définition de la violence ; sont rapportées dans ce propos. Or, tous les efforts déployés pour atteindre cet objectif (définir la violence) n'ont pas suffi à la cerner et la délimiter et encore moins à la combattre et la prévenir: elle est mêlée à l'agressivité et à la criminalité tandis qu'elle représente une force de vie à la base, elle est due à des facteurs individuels et socio-politico économique et culturels aussi donc écologique ce qui lui confère un caractère global. Elle est condamnable mais légitime en cas de victimité : « légitime défense » ou la vengeance accréditée par la loi du Talion « El Qissas dans la législation de l'Islam ». Ces conséquences sont lourdes de l'ordre des handicaps, des maladies psychiatriques et des pertes humaines et économiques.

**Mots clés :** Violence, Facteurs, Victimes, Femme.

### **Abstract**

Violence, a well known, but how hard to define, phenomenon that seems to be an omnipresent composing element of all human history. Some observations are given in this article, based on documents trying to give a definition to violence. However, all efforts seem insufficient to reach the aim of surrounding and defining violence.

Fighting and preventing it is more difficult and less possible: violence interferes with aggression and criminality when basically it represents life force. It's an ecologic phenomenon caused by individual as well as socio-political, economic and cultural factors which confer it a global characteristic. It is condemned but also legitimate and accepted when victim in case of self defense and revenge. Heavy repercussions result from violent acts such as handicaps, psychiatric illnesses, and huge human and economic loss.

**Key Terms** : Violence, , Factors, Victim, Woman.

## **Introduction**

La violence est multiple : Violence et terrorisme, violence et dysfonctionnement social, violence et traumatisme, violence réelle objectivée ou avérée et violence symbolique, violence directe et violence indirecte, violence légitime et violence criminelle condamnée ; c'est ce qui a motivé le titre de notre propos.

La revue de la littérature nous a permis de dégager certains points concernant l'essence de la notion de violence ainsi que les divergences entre les différentes sources et apports qui l'ont traité, la disparité qui touche ses formes, ses limites, ses motifs, ses types et ses fondements étiologiques. Durant cette lecture nous nous sommes posés des questions parmi lesquelles : la violence, a quelle essence ? Est-elle unique ou plurielle ? Quels sont ses prolongements et ses implications ?

Au terme de notre lecture nous avons essayé de mettre en évidence nombre de remarques ou d'observations synthétisées sur la base des manières dont le sujets de la violence a pu être examiné, traité et analysé .

### **Première observation : interférence ou proximité entre violence et agressivité**

L'on remarque une sorte de coexistence entre violence et agression – criminalité : a partir du moment où ; par définition essentielle ; la violence est porter atteinte destructrice à l'autre, l'acte criminel et l'agression ne portent ils pas autant d'atteinte à l'intégrité de la personne au sein même de leur essence.

Seul un avis psychanalytique a éclairé une différence combien délicate voire difficile a admettre ou à assimiler par le large lectorat et les non spécialistes de la psychopathologie, qu'est l'aspect génétique originel de l'agressivité ou de la violence. En effet, la violence semble naitre dans un

bain de relations humaines primitives encore non objectales, où « l'autre » est presque non identifié tant que « maman » ou « papa » ou fratrie (parents / famille). Le développement de l'agressivité vient s'étayer sur la première à partir des premières relations objectales avec ses premiers objets d'amour (objectales vient du mot objet qui désigne en psychanalyse la personne ou le sujet qui noue des relations affectives avec l'enfant dès sa naissance, on l'appelle aussi objet d'amour ; c'est la mère le plus souvent ou son substitut ensuite c'est le père). Cela rend compte d'un processus d'identification des sujets en contact avec l'enfant « adulte en devenir » dans le sens de définition de l'autre. Ceci dit :

**Violence** —> contre n'importe qui menaçant (indéfini), défense primitive naturelle.

**Agressivité** —> contre un sujet défini (c'est la source de toute autre agressivité) défense organisée et élaborée sur la base des relations parentales.

Pour simplifier l'image, voici l'itinéraire de la violence : Sous forme d'agressivité instinctuelle et originaire, elle s'inscrit ; en amont ; dans un processus développemental normal de chaque individu, décrit et prévisible (coups et morsures, agitation agressive, cris, insultes et dénigrement en étant enfant), nécessitant une canalisation familiale et sociale dans le cadre de l'éducation notamment les échanges affectifs avec les parents. Seulement, le défaut de contenance et de gestion de cette agressivité (pour quelque raison que ce soit : absence des parents, instabilité sociale ou psychologique, conflits et déséquilibre dans le couple) de la part des premiers éducateurs de « l'individu, personne, enfant » a pour résultante de développer et de fixer et de perpétuer le comportement agressif / violent. Il est comme un moyen d'échange, de communication, d'expression du désarroi et du besoin d'attention mais aussi afin d'apaiser le sentiment de culpabilité intérieur et inconscient dicté par les fantasmes de destruction des objets d'amour pendant l'enfance. En effet, il a été souvent remarqué (Gérard Pirlot ,2002. P15) que les jeunes « violents » ont fréquemment été confronté dès le plus jeune âge à la séparation, à l'absence d'un être cher, à la peur et donc à des stratégies de survie psychique.

- Par ailleurs, nous constatons que, sur un plan pratique, les notions de violence et voisines s'assimilent et sont souvent utilisées les unes pour les autres ; si ce n'est l'approfondissement théorique qui les distingue.

- Il s'agit aussi, d'autre part, de niveau d'observation et de concrétisation de chaque phénomène, c'est-à-dire, il nous semble que la violence est un état comportemental, mental et émotionnel plus global et plus étendu par rapport à l'agressivité dans la mesure où le premier prend des proportions et des caractères humains et sociaux à la fois (écologique et économique et planétaire aussi) tandis que le second se limite ; à notre sens ; à un niveau humain plutôt individuel même si des étiologies sociales sont impliquées dans sa genèse.

- Il y a aussi une nuance entre agressivité et violence dans l'usage linguistique même de l'un ou de l'autre des énoncés : violence est plus forte sémantiquement et phonologiquement ou phonétiquement que l'agressivité, reste à le prouver empiriquement par un petit test linguistique en proposant les deux énoncés à des sujets non francophones par exemple et leur demander lequel des deux inspire force .

- L'on se demande si les répercussions de l'acte agressif ou de l'acte violent diffèrent aussi de nuance sur les sujets et du point de vue des sujets qui les subissent ; l'on peut déduire en fonction du point précédent que les résultats d'un acte agressif sont moins douloureux et coûteux pour la victime que ceux d'un acte violent.

#### **Deuxième observation : violence globale**

Tous les apports ; théoriques, pratiques et empiriques ; semblent conjugués afin de donner une vue large de la violence.

Les biologistes postulent l'influence des facteurs génétiques, hormonaux et neurologiques dans l'installation des comportements agressifs et violents pour ainsi dire. Ils mettent en évidence le rôle du métabolisme du glucose dans le cerveau, le rôle des neurotransmetteurs et la conduction de la peau.

En même temps, les sciences sociales apportent une perspective différente : l'agressivité humaine est communément vue (dans les sciences du comportement) comme une résultante pathologique des expériences précoces ou bien un produit des processus d'apprentissage social. Dès lors, les processus individuels psychologiques, familiaux et sociétaux étaient impliqués et vus comme les premiers agents causaux.

La biologie du comportement moderne met l'accent sur plus d'intégration des processus comportementaux qui touchent à l'agressivité et à la violence. C'est ce que le modèle intégratif appelé aussi le modèle global

postule pour compléter l'image car il semble que la caractéristique centrale de cette perspective contemporaine réside dans le fait que les comportements agressifs et violents représentent un mélange de sources d'influence biologique et environnementale. Ainsi, les facteurs biologiques et sociaux collaborent typiquement beaucoup plus que se mettent en compétition ou en concurrence dans l'établissement, l'installation et la régulation des schémas agressifs. Ainsi, prédire le comportement agressif requiert des informations précises sur le « comment et la manière dont les contextes sociaux et les actions sociales influent sur les états biologiques et comment les états biologiques affectent le comportement. Comme les circonstances et les relations sociales changent avec le temps et l'espace, les actions et les états internes des individus deviennent alignés avec les contextes contemporains. La perspective bio comportementale moderne soutient que :

❖ Les influences génétiques, neurobiologiques, expérientielles et culturelles sur le comportement sont fusionnées a chaque stade du développement.

❖ L'organisation comportementale et les expériences de la vie contribuent directement au développement et à l'organisation des processus biologiques et vice- versa. Donc, les relations comportement /biologie ne marchent pas en un sens unique.

Les influences sur le comportement agressif peuvent être observées à des niveaux multiples dans le système comportemental, car les aspects singuliers des gènes, de la neurobiologie et du contexte ne se développent et ne fonctionnent isolément. Ils ne peuvent être dissociés de l'ensemble lors de l'analyse. Par ailleurs, les recherches et investigations sur les bases du comportement agressif sont appelées à inclure, mais pas se limiter, les sciences du cerveau. (Robert B.Cairns and David M .Stoff, 1996. p337, traduction M. Ouchen).

- Dans le même esprit et pour aider à comprendre les multiples facettes de la violence, voit le jour le modèle écologique, qui a été appliqué pour la première fois à la fin des années 1970, d'abord aux mauvais traitements à enfant puis à la violence chez les jeunes .Plus récemment, les chercheurs l'ont utilisé pour comprendre la violence perpétrée par le partenaire intime et les sévices infligés aux personnes âgées. C'est le modèle, qui étudie la relation entre les facteurs individuels et contextuels, considérant que la

violence est le produit d'influences exercées sur le comportement à de multiples niveaux : individuel, relationnel, communautaire et enfin sociétal.

Nous avons jusqu'à présent su et saisi qu'aucun facteur n'explique à lui seul pourquoi certaines personnes sont violentes envers d'autres ou pourquoi la violence est plus courante dans certaines communautés que dans d'autres. La violence résulte de l'interaction complexe de facteurs individuels, relationnels, sociaux, culturels et environnementaux. Il est important, entre autres, dans cette approche de santé publique adoptée dans la prévention de la violence, de comprendre le lien entre ces facteurs et la violence.

**Troisième observation : violence légitime, violence illégitime ou condamnée**

Là, nous sommes censés faire le point pour désigner ce qui est violence de ce qui ne l'est pas. Ceci dit, lorsqu'il y a violence, il doit y avoir forcément une conséquence et une victime. Dans la situation où il y a retour de la violence sous forme de riposte, de représailles, sur son auteur par la victime ou ses proches, l'on se demande quelle nomination donner à cet acte. Dans la littérature, il a été mentionné uniquement l'aspect sacré de l'acte de violence perpétré contre une victime « sacrifiée » dans un rituel quelconque ; condamné par la communauté humaine, vénéré par les groupes culturels et ethniques qui l'adoptent.

Dans la législation islamique, cette question est claire et ne prête à aucune confusion : n'est pas violence ni outrage ni offense condamnable toute réponse à un acte de violence commis contre soi, dans la mesure de l'équivalence exacte et la similitude avec l'agression subie ; « El Quissas » littéralement la loi du Talion. Cette loi Divine, qui vise à maintenir l'ordre dans la population et une vie sereine des personnes, par le respect des droits et des limites les uns des autres (sous peur du châtement rendu), ouvre le droit à punir l'agresseur depuis la gifle jusqu'à prendre son âme, en fonction de ce qu'il a commis comme acte violent.

Des textes coraniques détaillés dont Sourate « El M'aida, La table servie, verset 45 », montre comment une personne peut se venger suite d'une agression ou d'une violence dont elle est victime, et s'adresse à l'agresseur et ses proches leur ordonnant d'accorder à la victime et sa famille « le droit du sang » (le sang qui a coulé de la victime surtout en cas d'homicide) qui est initialement le droit de tuer l'agresseur ; s'il n'est pas pardonné : « et Nous y

avons (dans le Livre d'Allah :La Thora) prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil , nez pour nez , oreille pour oreille, dent pour dent et les blessures tombent sous la loi du talion». Mais aussi « El Bakara- La Vache, versets 178-179 expliquent cette fois que la vengeance dans les homicides est impérative, obligatoire en respectant l'exactitude et la rigueur dans son application «Ö les croyants, On vous a prescrit le talion au sujets des tués : homme libre pour homme libre et esclave pour esclave et femme pour femme ». Pour citer à la fin du verset 179 l'utilité d'El Quissas ou la loi du talion qui n'est autre que la préservation de la vie : « c'est dans le talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous doués d'intelligence ainsi, atteindrez-vous la piété » (Mouhammad Hamidallah, la traduction des sens du Noble Coran)

Faut-il souligner que des systèmes juridiques et judiciaires sont mis en place dans la majorité des sociétés modernes pour faire justice et rendre droits aux personnes violentées à la place de la loi du Talion, faute de respect de ses termes ; à notre sens ; de débordements et d'excès de violence meurtrière. D'autre part, le développement sociétal qui a apporté le respect des droits de l'homme, notamment le droit à la vie, a créé la peine de l'emprisonnement pour remplacer la peine de mort (dans le cadre du Talion) qui reste appliquée pour le moins dans des communautés restreintes (Arabie Saoudite, Chine).

#### **Quatrième observation : violence pour quelles conséquences ?**

La violence a un prix humain et économique pour les pays, et elle coûte des milliards de dollars par an à leur économie en soins de santé, en frais de justice, en absentéisme au travail et en perte de productivité.

Selon le rapport mondial sur la violence et la santé (OMS, 2002. p 10), le nombre de personnes qui ont perdu la vie en l'an 2000 est estimé à 1,6 million- soit un taux de près de 28,8 pour cent mille habitants (voir tableau). Des personnes mortes des suites de violences auto-infligées, interpersonnelles ou collectives. Dans leur immense majorité, ces décès se sont produits dans des pays à faible revenu et à revenu moyen, et moins de 10% dans des pays à revenu élevé. Près de la moitié de ces 1,6 million de morts violentes étaient des suicides ; près du tiers, des homicides ; et le cinquième environ, des conséquences de la guerre.

Globalement, la violence figure parmi les principales causes de décès dans le monde pour les personnes âgées de 15 à 44 ans. Il est difficile d'estimer précisément le coût de la violence, mais il représente chaque année dans le

monde des milliards de dollars en dépenses de santé et, pour les économies nationales, des milliards de dollars en absentéisme, en recours aux services de police et en investissements perdus.

| Type de violence                | Nombre a  | Taux pour<br>100 000<br>Habitants b | Proportion<br>du total<br>(%) |
|---------------------------------|-----------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Homicides                       | 520 000   | 31,3                                | 8,8                           |
| Suicides                        | 815 000   | 14,5                                | 49,1                          |
| Guerres                         | 310 000   | 5,2                                 | 18,6                          |
| Total c                         | 1 659 000 | 28,8                                | 100,0                         |
| Pays à revenu<br>faible à moyen | 1 510 000 | 32,1                                | 91,1                          |
| Pays à revenu élevé             | 149 000   | 14,4                                | 8,9                           |

Estimation de la mortalité des suites de violence en l'an 2000(OMS, 2002)

a Arrondi au 1 000 le plus proche

b Standardise ' selon l'âge

c Comprend 14 000 décès entraînés par des blessures intentionnelles résultant d'interventions légales.

Chez nous, le nombre de victimes du "terrorisme" en Algérie de 1992 à 2000 serait de 37000 personnes tuées et 30500 blessées. Ces chiffres, sensiblement plus bas que ceux évoqués par la plupart des autres sources, ne comprendraient pas les membres, réels ou supposés, des groupes armés tués par les forces de sécurité (15200 selon le général Maïza, chef d'état-major de la 1ère Région militaire). Le "pic de nuisance" des "actes terroristes" a été atteint en 1996, lorsque les groupes armés s'en sont pris "aux populations dans les zones semi-urbaines ainsi que dans les faux barrages, commettant des massacres collectifs". (Liberté, L'Actualité, El Watan 27.10.2002). Aussi, 634 personnes (dont 163 civils, 190 membres des forces de sécurité et 282 terroristes présumés) ont été tuées en Algérie dans le premier semestre 2003 dans des actes de violence impliquant des groupes armés ou les forces de sécurité. (Le Quotidien d'Oran 3.11.2003).

De l'autre côté, le coût humain en peine et en douleur est incalculable ou plutôt invisible. En effet, les répercussions des actes violents sur l'existence et le devenir des individus sont de l'ordre des phénomènes de victimation et de victimisation qui se traduisent par les maladies séquellaires, les handicaps, le veuvage et des centaines d'orphelins. D'autre part, l'on assiste à la prolifération des populations qui s'estiment en droit de bénéficier du label de « victime » ; qu'incarnent les individus souffrant d'atteintes psychiques à la suite d'un événement violent et traumatisant. Ils sont connus actuellement sous le nom de « victimes psychiques » décrits comme " une communauté blessée". (H. Salhi ,2003.p05).

Parmi les séquelles psychiques décrites dans les observations des praticiens de la santé mentale, entre autres, citons les dégâts profonds causés dans l'organisation psychique et son mode de fonctionnement. Et il semble que la blessure narcissique et l'altération du sentiment de l'identité en sont les premiers dégâts, occasionnant une modification plus ou moins durable de la personnalité de l'individu violenté jusqu'au traumatisme. Par conséquent, l'on assiste ; sans exagération ; à la formation de nouveaux individus « invalides et invalidants », « coûteux », « pathologiques », « à potentiel de risque et de dangerosité pour soi comme pour autrui » et imposant tout un large circuit d'interventions et de prise en charge supplémentaires pour les professionnels et les services des Etats.

#### **Le psychotrauma :**

L'expérience de violence semble coïncider avec l'exposition d'un individu à un événement inattendu, intense dans sa gravité et menaçant son intégrité. En effet, l'évènement violent est par la même occasion traumatique s'il « est hors du commun, dépassant le domaine des expériences habituelles, vécu avec terreur et qui prend le sens d'une rencontre manquée avec la mort » (L.Crocq, 2000. p34).

C'est là toute la signification et toute la valeur d'un évènement, celui qui produit l'effroi chez le sujet et le met face au réel de sa propre mort.

En pathologie, le traumatisme renvoie à l'ensemble des troubles occasionnés par une violence extérieure et par extension ; la violence elle-même. Dérivé du « trauma » qui signifie « blessure » et au figuré « dommage, désastre et dérouté », le traumatisme psychique correspond donc à un état pathologique plus ou moins douloureux résultant « d'une expérience de

terreur et de débordement des mécanismes de défense avec un sentiment d'impuissance où s'installe une forme de commerce intime et insolite avec la mort, le néant et le chaos ». (L.Crocq, 2000 in M.Ouchen, 2005.p15 ).

La définition de L. Crocq du traumatisme s'inspire de l'apport de Freud sur le sujet où il réfère le trauma à un rapport de forces libidinales qui réside dans un « écart entre le quantum d'excitations reçu effectivement par le Moi et le quantum d'excitations qu'il peut métaboliser, lier et maîtriser à un moment donné ». (In J. Bergeret, 1979. p235).

Cependant l'originalité de l'apport de Crocq se traduit par l'introduction de la notion de "mort" et ses corollaires "le néant" et "le chaos", une notion qui jusqu'alors n'a pas été évoquée.

Ainsi la définition la plus récente du traumatisme psychique implique non seulement une effraction dans l'appareil psychique par un afflux d'excitations violentes et agressantes mais aussi "l'intrusion de l'image de soi mort", une image qui ne devrait pas y être. L'évènement traumatique paraît être un concept clé dans la perception du phénomène de traumatisme car il constitue le point de départ visible de l'histoire traumatique, comme le souligne M. Vitry (2000. p215) .

L'individu est face à la mort lors d'évènements isolés ou individuels où le sujet se trouve lui seul surpris et concerné (kidnapping, attaque armée, accident quelconque) ou lors d'évènements qui peuvent surprendre plusieurs personnes voire une communauté (comme dans le cas des catastrophes majeures : inondations, séismes, explosions...) causant des dégâts matériels et des pertes humaines.

La mort de soi ou la mort de l'alter ego (littéralement l'autre moi qui veut dire toute personne à qui on peut s'identifier facilement de par les points de ressemblance comme le profil de personnalité, le profil professionnel...) est le moment où le sujet se voit engagé seul vers l'inconnu, sans espoir d'y échapper.

**L'expression sémiologique du traumatisme psychique : Le syndrome psycho traumatique et le syndrome de répétition :**

Le syndrome psycho traumatique correspond aux séquelles psychiques tardives exprimées par un ensemble de manifestations typiques et spécifiques à ce qui est décrit comme la névrose traumatique ou son équivalent américain

l'Etat de Stress Post Traumatique dans les systèmes de classification D.S.M et C.I.M.

C'est une psychopathologie organisée, caractérisée par le syndrome de répétition qui est pathognomonique c'est à dire spécifique et suffisant pour poser le diagnostic de névrose traumatique ou de P.T.S.D. Le syndrome de répétition consiste en un ensemble de symptômes « de reviviscence » durant lesquels la victime revit avec angoisse ; et toute la charge émotionnelle ; l'expérience traumatique initiale.

La pratique clinique a fait état de visions, d'audition et de sensations incoercibles qui concernent des fréquences ou des scènes de l'événement traumatique, des impressions brusques d'imminence d'un danger et surtout les cauchemars. Chez les enfants la répétition se voit dans les jeux répétitifs et les dessins (dessiner / effacer) et les terreurs nocturnes.

#### **Cinquième observation : la violence prend des formes multiples**

La violence n'est pas une mais multiple, mouvante, souvent insaisissable, toujours changeante « protéiforme ». Elle désigne selon les lieux, les époques et les circonstances voire les milieux, des réalités très différentes. C'est un phénomène éclaté dont les composantes embrassent la vie privée et la vie publique dans tous leurs aspects les plus visibles aux plus secrets. La plupart des controverses sur la violence, tiennent à un mauvais usage des mots : si les notions de « criminalité » et de « délinquance » ont un contenu juridique et pénal précis, celles de violence ou sentiment d'insécurité, souvent utilisées dans le langage public et politique actuel, n'en ont pas un. A partir du moment où la violence désigne étymologiquement la force, donc se référant à la notion de contrainte et à l'usage de la supériorité physique sur autrui, elle revoie aussi au conflit d'autorité, à la lutte pour le pouvoir et comme telle, elle est approuvée ou dénoncée, licite ou illicite. (Jean-Claude Chesnais, 1981. pp 11-12)

L'on peut ainsi distinguer certaines classes et types de violence tantôt en fonction de son caractère privé ou collectif, tantôt en fonction de sa nature criminelle ou non criminelle, mais aussi en fonction des actes exercés sur sa cible et des conséquences qu'elle occasionne.

Une autre typologie peut être suggérée en tenant compte du degré de gravité observé sur la victime en se basant sur l'idée selon laquelle le concept « violence » admet toute atteinte à l'intégrité de la personne. Il y a aussi à ne pas confondre la violence avec le conflit, l'hostilité ou l'agressivité qui sont des composantes inhérentes à toute relation humaine mais aussi des facteurs de changement et d'adaptation dans tout groupe social, alors que le propre de la violence est d'être « destructrice ».

La violence implique ainsi:

- Violence physique (atteinte à l'intégrité corporelle)
- Violence sexuelle (atteinte ou tentative d'atteindre à l'intégrité sexuelle)
- Violence psychologique (atteinte à l'intégrité psychique) soit par une violence verbale (cris et injures), soit par des comportements ayant pour fonction de rabaisser la personne (humiliation, dénigrement) ou d'intimider (menaces), violence contre les objets (bris et destruction de bien et d'objets).

La violence sexuelle et l'abus de femme : entre le tabou et la gravité des conséquences :

Il existe sous la rubrique violence sexuelle beaucoup de nuances en termes de types et de formes dont l'abus de femme, le viol, violence sexuelle entre partenaires et inceste.

En fait, la violence sexuelle entre partenaires, à titre d'exemple, et son ampleur dans la population ont fait l'objet de quelques études, mais sont encore insuffisamment documentées. Cela n'est pas étonnant si l'on considère que le viol conjugal n'est pas encore sanctionné comme un crime dans la législation de nombreux pays, notamment l'Algérie, et que les femmes ne le reconnaissent souvent pas comme tel.

Les préjugés qui ont cours à ce sujet font croire que les femmes sont violées par des inconnus ; alors que diverses sources montrent que près de la moitié des victimes de viol connaissent leur agresseur (Gelles, 1987). Selon deux enquêtes réalisées à Boston et à San Francisco, respectivement 10 % et 14% des femmes interrogées disent avoir été violées par leur partenaire. Selon une enquête canadienne 08% des femmes mariées ont été agressées sexuellement par leurs conjoints actuels ou précédents. (Lucienne Gillioz et al, op.cit. p23).

Dans le même esprit, nous nous sommes insidieusement intéressées à la violence sexuelle contre la femme/ fille de par le cheminement « spontané » des étapes de la recherche sur le terrain. Parmi les filles interrogées au niveau du Centre Spécialisé de Rééducation pour mineures, Constantine, nous avons enregistré que ces filles (mineures), avant ou après leur fugue, connaissaient déjà leurs partenaires/ violeurs. Par moment, elles expriment un sentiment de confusion quant à leur responsabilité ou innocence au sujet de la perte de leur virginité. C'est la raison pour laquelle, elles ne mentionnent, toutes presque, pas le nom de ce partenaire (ou partenaires), devant le juge ou les officiers de police lors d'une audition qui suit une dénonciation d'un inceste ou d'une plainte ou après les avoir capturé en état d'errance dans la rue « mineure en danger moral ».

- **Des réalités sur la violence en Algérie : femmes violentées**

En Algérie, l'on a enregistré le nombre de 7010 femmes victimes de violence durant les neuf premiers mois de l'année 2013 à l'échelle nationale ; selon les données fournies par les services de la police judiciaire de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), dont 5034 victimes de violence physique. (El Acil du Dimanche 24 Novembre 2013, n° 6158. p 13). Mme la commissaire divisionnaire Kheira Messaoudène , chargée du bureau national de la protection de l'enfance, de la délinquance juvénile et de la protection de la femme victime de violence, à la direction de la police judiciaire a fait état, dans le même communiqué rendu public, de 1673 femmes ; parmi le nombre global ; on été victimes de mauvais traitements et 27 ont périés dans des homicides volontaires. Il s'agit de femmes âgées entre 18 ans à plus de 75 ans, dont 3872 sont mariées, 1953 célibataires, 688 divorcées et 439 veuves. Elle a ajouté aussi, que 7224 auteurs de ces violences ont été enregistrée dont des conjoints, des fiancés, des frères, des ascendants, et des pères ainsi que des étrangers à la famille qui sont au nombre de 3316 personnes (voisins, collègues, inconnus).

- Selon le même rapport, les époux viennent en tête des agresseurs avec 1608 cas, suivis des fils qui ont violenté leurs mamans avec 538 cas, puis des frères qui ont violenté leurs sœurs dans 418 cas. Les grandes villes enregistrent le plus grand nombre de cas de violence à l'égard des femmes notamment à Alger, Oran et Annaba. Les actes de violence sont commis pour des mobiles de litiges familiaux ou des causes sexuelles. 266 femmes ont été victimes de violence sexuelle : de viol, de harcèlement sexuel et d'inceste à

l'échelle nationale, durant la même période susmentionnée, entraînant, dans des cas, des grossesses illégitimes. Tout en soulignant que le nombre de femmes victimes de violence sexuelle « est en réalité plus élevé par rapport au chiffre avancé du fait que beaucoup de femmes retirent leurs plaintes après l'avoir déposé et que beaucoup de femmes souffrent en silence sous le poids du tabou de la sexualité et de la violence sexuelle » a indiqué Mme Messaoudéne. Six femmes sur les 266 ont fait l'objet d'inceste à l'échelle nationale.

La philosophie de l'honneur et le tabou de la virginité : Essai de lecture dans la violence contre la femme :

S'il se trouve qu'il y a une ambiguïté ou ambivalence autour du statut et du rôle de la fille dans la famille algérienne dite contemporaine telle que mentionnée par M. Boutefnouchet (1982, p223) : libre civiquement et obéissante socialement à son père (nous le pensons, nous le vivons, et il semble que c'est une ambiguïté permanente et le restera !?, la question qui se pose d'elle-même est celle du « pourquoi » ? en essai de réponse., nous dirons que l'image ancestrale de la fille, ancrée et incrustée dans l'imaginaire collectif universel humain (sans exagération aucune) est l'origine de cette équivocité dans l'attitude des pères envers leurs filles. L'image de la fille soumise, obéissante, timide, subordonnée, sans autorité, servantes des hommes et des parents, des membres masculins de la famille, objet de plaisir et de jouissance sexuelle par excellence, convoité en permanence, incapable de faire un choix, de désirer ou de vouloir, improductive économiquement, qui n'a pas de pouvoir financier, ne gère pas, entièrement dépendante tel un « bien » ou une possession de son père.

Une image archaïque inconsciente, dans sa grande part, qui exerce son influence sur les attitudes et les comportements aussi bien des hommes que des femmes, de génération en génération, de père en fils, et, étrangement, de mère en fille, vis-à-vis de « l'être faible » « el ountha : la femelle ».

Cette ambiguïté, nous rappelle aussi, l'attitude des païens de l'Arabie, avant l'Islam, envers la fille tantôt enterrée vivante ; dans beaucoup de tribus arabes comme « Tamime » « قبيلة تميم », (fut la première où a été établie la pratique connue sous le nom du « wa'ed », qui veut dire enterrer la fille vivante ; à sa naissance ou un peu plus tard. Pratique prise pour rite ou tradition en suivant le chef de Tamime : Kais Ibn Aàssim. Ce chef de tribu ayant enterré vivantes huit de ses filles dans des circonstances de rage et de

colère contre sa fille ainée, prise en butin de guerre avec sa mère, mais qui ensuite, après négociations fructueuses, avait refusé de retourner chez son père et son peuple préférant rester avec le chef de la tribu ennemie attaquante No'mane Ibn El Moundhir. L'histoire est citée dans le livre admirable de Aicha Abd Errahmane, « Tarajim Sayidet Beit Ennouboua » « les Biographies des Dames de la Famille (Maison) Prophétique », écrit en langue arabe (p 352).

En même temps la fille est idéalisée lorsque des noms de filles ou de femmes étaient donnés aux idoles adorées dans l'ère antéislamique « el Jahilia », comme El Lât adorée à Tàïf, El Uzza adorée à Nakhla entre la Mecque et Tàïf, Manàte adorée à Seif el Bahr, au niveau de Médine sur la Mer rouge, Naila adorée à la Mecque. (Inspiré d'une note dans « La traduction des sens du Noble Coran », p 607)

Il nous semble que la représentation de la fille/femme composée de deux images contradictoires en coexistence, trouve source dans la « philosophie de l'honneur », qui veut ; indiciblement ; que la fille soit porteuse et procréatrice d'hommes « wellada » « mounjiba » (ce dernier terme renvoie chez les Arabes anciens à celle qui donne naissance à trois garçons et plus), mère des soldats, celle qui assure la continuité des peuples, la descendance des monarchies, protectrice aussi de la puissance des nations par le biais de l'enfantement et le développement démographique. En attendant d'accomplir cette noble œuvre dans les règles de « l'honneur », elle se doit d'observer des conduites chastes en vue de préserver sa pureté, l'intégrité de son hymen la pureté de son utérus, mais aussi, la pureté de son corps de la souillure jusqu'au jour où elle se marie, dans le souci de donner une descendance pure et propre, honorable.

Il se trouve que tout le groupe familial et social dans lequel elle est appelée à vivre et auquel elle appartient, adhère en force dans l'œuvre de défendre l'honneur de la fille et de la famille jusqu'au sang. Ainsi, il apparait que l'atteinte de la chasteté de la femme porte atteinte à la valeur de son groupe familial et lui apporte honte, mépris et avilissement vis-à-vis des autres familles et groupes sociaux de l'entourage, parmi les hommes surtout : C'est la raison pour laquelle, même le viol en temps de guerre, ou de conflits armés (de quelque nature que ce soit) n'affranchit pas les filles et les femmes de la souillure, et ne leur accorde aucune (ou presque) « circonstance atténuante » socialement. La crainte du viol et de la honte qui en découle, en effet, constituait le premier motif du « wa'ed », précité, lorsque les tribus les

plus fortes attaquaient les plus faibles, et emportaient les femmes comme butin, sans espoir de les restituer, le motif aussi du « mariage précoce » des filles en Algérie au temps de la révolution et bien plus avant. La crainte du viol et la perte de la virginité, tourmente éternellement, pensons nous, les pères, les frères et les époux. L'atteinte à la chasteté (volontaire de la fille au sein d'une relation amoureuse, ou dans le cadre de l'adultère), est d'autant plus condamnée violemment par le groupe masculin, de parenté, qui entoure la fille ou la femme, par la mort, dans des cas extrêmes (en milieu traditionnel rural notamment, mais le milieu citadin ne manque pas aussi de faits dramatiques de ce genre).

C'est ainsi que la virginité se place dans la lignée des Tabous. Un mot polynésien à l'origine, tabou équivalait au sacer des Romains et au kadosch des Hébreux et ayant des désignations analogues chez beaucoup d'autres peuples d'Amérique, de l'Afrique comme du Nord et du Centre d'Asie. Il présente pour Freud dans « Totem et Tabou, 1981. p29 » deux significations opposées, dont nous adhérons aussi par l'effet de la logique et l'appréciation psychique du terme : d'un côté celle de sacré, consacré, de l'autre celle d'inquiétant, de dangereux, d'interdit, d'impur. Ce qui pourrait correspondre selon la deuxième signification à ce que nous considérons dans notre langage populaire de « Aàïb » « عيب », de « Li ma yand'kar » (ce qui ne peut être prononcé, ce que l'on n'est pas autorisé à prononcer ou à discuter). Equivalent de l'indicible, comme le sujet de la mort pour les enfants ou les Djinn ou la sexualité entre membres de la famille (parents/ enfants, fratrie/ fratrie). Son contraire en polynésien se dit « noa », ce qui est ordinaire et accessible pour tout le monde. Freud (op. cit) ajoute qu'au tabou se rattache la notion de réserve et que le tabou se manifeste essentiellement par des interdictions et restrictions qui sont autre chose que des prohibitions purement morales ou religieuses. Cela veut dire qu'elles ne sont pas ramenées, nécessairement, à des commandements divins, mais s'imposent d'elles mêmes.

**Sixième observation : violence de tous les temps, en guise de conclusion**

Ne manquerons pas de dire que tout comportement violent / agressif portant mal, préjudice et atteinte à autrui ou même à soi est inadmissible et indigné par toutes les religions et les législations humaines. Seulement, nous vivons dans un univers teinté de violence. L'humanité a connu des périodes de son existence marquées par un paroxysme de douleur, de souffrance, de

perte et de destruction particulièrement aux temps des guerres. Les expériences douloureuses que pouvait endurer l'humanité, endure et peut encore endurer; rendent compte à plus d'un titre du caractère complexe de l'homme tantôt pacifiste et pacificateur, tantôt auteur de la souffrance d'autrui, tantôt victime de cette même souffrance.

En réalité la violence est une thématique qui s'actualise chaque fois que les humains ; sous l'égide de l'évolution ou motivés par le besoin de contrôler, de posséder, par le désir de dominer et de s'enrichir ; tendent à acquérir de nouvelles richesses et conquêtes, ou atteindre de nouveaux statuts toujours plus importants, plus puissants et plus sûrs évidemment. En effet, elle est en rapport direct ou indirect avec le sentiment de sécurité, étroitement liée à la vie et à la survie.

Un phénomène très compliqué est la violence, globale et multifactorielle, rendant sa définition et sa compréhension, ainsi que sa prévention et son remède par une seule approche une opération impossible vouée à l'échec. Parler de la violence, suppose que l'on aborde des problèmes complexes de morale, d'idéologie et de culture, parfois de politique et du régime d'Etat. Il y a donc bien souvent une résistance au niveau tant officiel que personnel à traiter du sujet. Elle est délit, problème de santé publique, fléau social, défi étatique, ennemi du pouvoir et adversaire armé des populations désarmées...

#### **Références bibliographiques :**

- Mohammad Hamidallah. La traduction des sens du Noble Coran en langue française, le Complexe Roi Fahd pour l'impression du Saint Coran. Sans date
- القرآن الكريم Le Saint Coran, Le Caire, El Sahhar du 04 /09/2008, n° d'autorisation 155
- Bergeret. Jean & col (2004). « Psychologie pathologique théorique et clinique ». Paris, Masson. 0<sup>9</sup>ème édition
- Boutefnouchet. M (1982) « la famille algérienne. Évolution des structures domestico-économiques de l'Algérie traditionnelle à l'Algérie contemporaine» 2eme éd, SNED, Alger
- Buzawa Eve.S & Buzawa. Carl G (1992). « Domestic violence: The changing criminal justice response. »Wesport,Connecticut, London, Auburn House.

- Chafai Salhi. H. (2003), L'écouteur de rosée, Alger, avec l'appui de l'UNICEF.
- Etienne G. Krug et col (2002). « Rapport mondial sur la violence et la santé ». Organisation Mondiale de la Santé. Genève.
- Cairns Robert B. & David M. Stoff (1996).” A synthesis of studies on aggression and violence” in aggression and violence: genetic, neurobiological and biosocial perspectives”. New Jersey, USA, Lawrence Erlbaum Associates Edition.
- Freud. S (1981). « Totem et tabou », petite bibliothèque payot, Paris.
- Gérard Pirlot (2002) « Violences et souffrances à l'adolescence : psychopathologie, psychanalyse et anthropologie culturelle». Paris, L'Harmattan, imprimé en UE
- M. Ouchen (2005), Contribution à l'étude du syndrome de burn-out chez les sapeurs pompiers, « la protection civile de Constantine », thèse de Magister, Constantine, Université Mentouri.
- Liberté, L'Actualité, El Watan 27.10.2002
- Le Quotidien d'Oran 3.11.2003.
- عائشة عبد الرحمان ( 2008 )"تراجم سيدات بيت النبوة "رضي الله عنهن", القاهرة, دار الحديث (752ص).